



Pommier / Poirier

N°06
23/03/2017

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonagui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pommier - Poirier

- **Période de floraison** : voir encadré « abeille » à la fin du bulletin.
- **Tavelure** : toute pluie peut donner lieu à des projections significatives d'ascospores. Le risque pourrait être élevé avec les pluies en cours.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité débute.
- **Puceron cendré** : la période à risque est en cours.
- **Tordeuse orientale** : le vol devrait se généraliser dans les prochains jours.
- **Acariens rouges** : les éclosions sont en cours.

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle Aquitaine
Pommier / Poirier - Edition
Sud Nouvelle-Aquitaine
N°06 du 23/03/2017 »*



Pommier - Poirier

• Stades phénologiques

Pommier

En Lot-et-Garonne : stade D-D3 « apparition des boutons floraux » (BBCH 55-56) pour Canada à début E pour Chantecler « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57) ; stade D3-E (BBCH 56-57) pour Golden, Gala et Fuji ; stade E à début E2 (BBCH 59) pour Granny ; stade E-E2 pour Braeburn (BBCH 57-59) à début F « première fleur » (BBCH 61-62) pour Pink Lady.

En Gironde : stade D (BBCH 55) pour Chantecler ; stade D3 (BBCH 56) pour Golden, Fuji et Gala.

En Dordogne : stade D (BBCH 55) pour Canada et Chantecler ; stade D3-E (BBCH 56-57) pour Granny, Gala, Golden et Fuji ; stade E2 (BBCH 59) à début F (BBCH 61) pour Pink lady.



Stade D



Stade D3



Stade E



Stade E2



Stade F

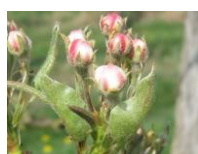
Poirier

En Lot-et-Garonne : stade E « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57) pour Comice ; stade E-E2 (BBCH 57-59) à début F « première fleur » (BBCH 60) pour William's et Conférence ; stade E2-F (BBCH 59-60) à début F2 (BBCH 61) pour Harrow Sweet et Passe Crassane.

En Gironde : stade E (BBCH 57) pour Comice ; stade E-E2 (BBCH 57-59) pour William's ; stade E2-F (BBCH 59-60) pour Passe Crassane.



Stade E



Stade E2



Stade F



Stade F2

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Tavelure

D'après les données issues du modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, les pluies qui sont intervenues entre le 19 et 21 mars ont pu donner lieu à des contaminations de niveau « Grave » à « Assez Grave » sur la majorité des secteurs.

Contaminations enregistrées sur la période du 16 au 21 mars

| | Stations Météo | Dates de contamination | Niveau de risque |
|----|------------------------|----------------------------|------------------|
| 47 | Beaupuy | 21/03 à 05h au 23/03 à 05h | Assez Grave |
| | Béquin | - | - |
| | Ste-Livrade-sur-Lot | 21/03 à 12h au 22/03 à 07h | Léger |
| 24 | Port-Ste-Foy | 20/03 à 06h au 23/03 à 04h | Grave |
| 33 | Blasimon | - | - |
| | Les Leves | 20/03 à 18h au 23/03 à 02h | Grave |
| 16 | Le Tâtre | 19/03 à 06h au 23/03 à 02h | Grave |
| 17 | St-Quantin-de-Rançanne | 19/03 à 04h au 21/03 à 04h | Assez Grave |

Les suivis des projections d'ascospores de tavelure sont réalisés avec le capteur de type Burckard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne. Sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot, de faibles précipitations (2,6 mm) ont été enregistrées le 21/03, elles ont mis en évidence des projections significatives.

D'après le modèle, le stock de spores projetables progresse actuellement d'environ 3% par jour.

Evaluation du risque

Les stades végétatifs de sensibilité à la tavelure (C-C3 (BBCH 53-54) pour le pommier et C3-D (BBCH 54-55) pour le poirier) sont atteints pour l'ensemble des variétés et des secteurs. Toute pluie peut donner lieu à des projections significatives et potentiellement importantes notamment après une période sans précipitation.

Le risque tavelure pourrait être élevé avec la période pluvieuse en cours.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

| Température moyenne | 7°C | 8°C | 10°C | 11°C | 12°C | 13°C | 15°C | 18°C |
|-----------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Durée de la période d'humectation | 18 h | 17 h | 14 h | 13 h | 12 h | 11 h | 9 h | 8 h |

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

• Feu Bactérien

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) débute pour les variétés à débourrement précoce. Les températures annoncées pour les 8 prochains jours ne seraient a priori pas favorables aux infections (températures minimales inférieures à 10°C), il faut cependant rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faudra rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse si les conditions climatiques s'avéraient favorables au développement de la maladie. Des contrôles visuels seront indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations.

Le feu bactérien est un organisme de lutte obligatoire en tous lieux et de façon permanente (arrêté du 31/07/2000 modifié). La présence de tout symptôme doit être signalée au SRAL et la maladie impérativement éradiquée.

• Oïdium

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Sur arbres sensibles, les premiers symptômes (liés aux infections de l'année dernière) sont observés.

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière.

Mesures prophylactiques : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

• Rugosité

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

• Puceron cendré

Dans nos parcelles de référence, le pourcentage de bourgeons occupés augmente. Des enroulements du feuillage et les premières colonies sont observés. L'activité des auxiliaires commence à être observée au niveau des foyers (œufs de syrpe, pucerons parasités).

Evaluation du risque

La période à risque est en cours.



Œuf de syrpe

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Seuil indicatif de risque : La simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

• Anthonome du pommier

En parcelles sensibles et dans les parcelles touchées l'année dernière un suivi régulier par battage du stade B au stade D permet d'évaluer l'importance des populations.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés n'ayant pas dépassé le stade D (BBCH 55)



Piqûre sur bourgeon

(Crédit Photo : H. Hantzberg – FREDON PC)

Seuil indicatif de risque : 30 adultes sur 100 battages ou 10% des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être baissé à 10 adultes pour 100 battages.

• Tordeuse orientale

Sur notre réseau de piégeage les premières captures ont été enregistrées la semaine dernière. Cette semaine les prises sont nulles. Le vol pourrait se généraliser à partir de la semaine prochaine avec la remontée des températures annoncée.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromone doivent être en place.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier (qui débute généralement autour de mi-avril).

• Tordeuses de la pelure

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces tordeuses doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets fruitiers soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Seuil indicatif de risque : 5% d'organes occupés par une larve.

Evaluation du risque

La reprise d'activité des larves débute.



Dégât de tordeuse sur bouquet floral
(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Acariens rouges

Les suivis d'œufs d'acariens rouges, réalisés sur planchettes en conditions naturelles sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne, montrent que les éclosions sont en cours.

Selon nos simulations réalisées à partir d'œufs d'acariens rouges placés en étuve et avec des prévisions de températures moyennes de l'ordre de 11 à 12°C pour les jours à venir, le stade 50% éclosions pourrait être atteint autour des 8-14 avril pour les secteurs les plus précoces.

• Hoplocampe

L'hoplocampe est un ravageur occasionnel dont la présence peut être contrôlée par la mise en place de pièges chromatiques blancs. Leur installation est à prévoir au moins une semaine avant la date de floraison.

Mesures prophylactiques : Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

• Psylle du poirier

Dans nos parcelles de référence, les stades larvaires évoluent. Les larves se cachent actuellement dans les corymbes.

Mesures prophylactiques : Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée.

• Phytopte du poirier

Des boursoufflures liées aux piqûres du phytopte cécidogène (*Phytoptus pyri*) sont visibles sur jeunes feuilles sur arbres sensibles.

Mesures prophylactiques : Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.

• Cécidomyie des feuilles

La cécidomyie des feuilles est un moucheron (1,5 à 2 mm) qui pond à l'aisselle des feuilles encore enroulées. Les larves piquent les feuilles qui restent enroulées longitudinalement.

Les premières captures ont été enregistrées en parcelle à forte pression.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques : Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.










Cécidomyie des feuilles engluée dans un piège

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Sensibilité au gel

Les seuils critiques de températures établis par espèces pour chaque stade végétatif font référence à la température à l'air libre lue au niveau du bouquet floral. Le tableau ci-après mentionne les températures susceptibles d'induire des dégâts. La présence d'eau sur la végétation avant le début du gel (pluie non ressuyée, dépôt de rosée en début de nuit) augmente la sensibilité au gel et le niveau de dégâts.

Sensibilité au gel des différentes espèces : stades phénologiques et seuils critiques

| |  Stade B Début de gonflement |  Stade C Gonflement apparent |  Stade D Apparition des boutons floraux |  Stade E Pétales visibles |  Stade F Floraison |  Stade G-H Chute des pétales |  Stade I Nouaison |
|----------------|--|--|---|---|---|--|---|
| Pommier | - 7°C | - 4°C | - 3.5°C | - 2°C | - 1.8°C | - 1.6°C | - 1.6°C |
| Poirier | - 7°C | - 6°C | - 4.5°C | - 2.8°C | - 1.6°C | - 1.5°C | - 1°C |

Source seuils critiques INRA - CTIFL

Remarque : les seuils retenus ont été déterminés à partir d'anciennes variétés, compte tenu de l'arrivée de nombreuses nouvelles variétés, ces seuils ne sont qu'indicatifs.

• Période de floraison

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".